JANVIER 2017

RELEVES DE GEOMETRE

CAHIER DES CHARGES

PROCEDURE ADAPTEE
(article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics)

CAHIER DES CHARGES
RELEVES DE GEOMETRE

MAITRE DE L'OUVRAGE :
Mairie de Jonquières Saint Vincent
Hôtel de Ville - 1 Place de la Mairie - 30 300 JONQUIERES SAINT VINCENT
Tel : 04 66 74 50 12 - Fax : 04 66 74 50 13 - mail : mairie.jonquieres.stvincent@wanadoo.fr

PREAMBULE

La commune de Jonquières Saint Vincent envisage la restructuration de voiries communales dans le quartier de Saint Vincent.
Dans cette optique et afin de permettre la réalisation des études nécessaires à ces travaux, la commune doit pouvoir disposer de l'ensemble des informations relatives aux états existants.

Les relevés seront obligatoirement rattachés au système altimétrique NGF.

DEFINITION DES ZONES ET EMPRISES A RELEVER

Les différentes zones à relever concernent :
- Rue des Costières
- Chemin du Mas du Charcutier
- Rue des Cerisiers
- Rue des Lavandins

(CF plan de repérage joint)

Pour une surface approximative de 8.650 m² et 650 ml de voirie.

ELEMENTS TECHNIQUES A RELEVER

- Le tracé et emprise des trottoirs et bordures
- Le tracé de la voie de circulation
- Les amorces d'entrées aux lots privatifs et voies perpendiculaires
- Les fossés EP et ouvrages annexes périphériques
- Les accotements de part et d'autre de la voie publique sur une emprise de 3 m et côtes altimétriques des terrains limitrophes (si non bâti)
- Les tampons et grilles d'Eau Pluviale (côtes tampon et fil d'eau) + amorces des orientations de réseaux
- Les poteaux électriques, éclairage public, téléphonie
- Les bouches à clé et tampons pour les réseaux AEP et EU + amorces des orientations de réseaux
- Les points altimétriques nécessaires selon complexité des différentes zones.
- Les points altimétriques au droit de chaque seuil de portail ou portes des lots privatifs et maisons existantes sur ces tronçons.

<u>Détails :</u>
Le détail des éléments de mission donné ci-dessus détermine un principe général à prendre en compte pour cette mission.
Il est cependant entendu que chaque zone devant justifier de prise de points complémentaires devra être intégrée dans le devis de base pour cette mission.
A ce titre, le présent marché étant forfaitaire, il est fortement conseillé d'effectuer une visite du site avant de remettre votre offre.

DELAI D'EXECUTION

L'ensemble des relevés devra impérativement être rendu dans son intégralité 4 semaines après notification du marché.

REMISE DES OFFRES

1. Les documents seront rendus sous formats suivant :
   - trois exemplaires papiers
   - fichier informatique au format DXF ou DWG version 2010, sur CD ou clé USB

2. La remise des offres se fera soit par dépôt au secrétariat de la Mairie de Jonquières Saint Vincent, soit par courrier en Recommandé avec Accusé de Réception, à l'attention de :
   Mairie de Jonquières Saint Vincent
   Direction Générale des Services
   Hôtel de Ville - 1 Place de la Mairie - 30 300 Jonquières Saint Vincent

DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES

Les offres devront être remises en mairie au plus tard le Vendredi 3 février 2017 à 12h00.

DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

Le délai de validité des offres est fixé à quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

CRITERES D'ATTRIBUTION DU MARCHE

Les offres seront analysées en fonction des deux critères suivants :
- le prix des prestations (coefficient de pondération = 0,8)
- le délai d'exécution (coefficient de pondération = 0,20)

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

ABH Environnement - Christophe JEAN - 8 rue de la Grande Terre - 30 132 Caissargues
Tel : 04 66 04 04 08 - Mob : 06 67 03 72 97 - Fax : 04 66 04 04 19
Mail : cj.abhenv@gmail.com

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Directeur Général des Services : Bruno ICARDI
T2L ; 04.66.74.60.82 – Mob ; 07.87.95.62.39
Mail : dgs@jonquieres-st-vincent.com

DATE DE LA CONSULTATION : 16 janvier 2017

* * *